

2 La population active et l'emploi

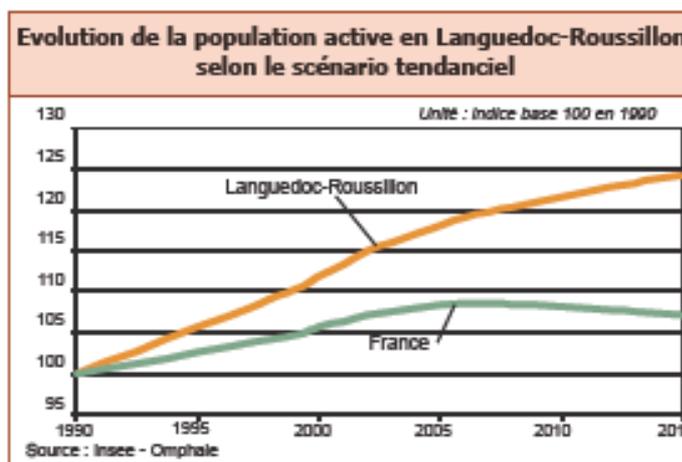
2.1 Prospective de la population active

En tenant compte de la dynamique démographique générale et de l'évolution attendue des taux d'activité (selon les âges), la région Languedoc-Roussillon devrait en 2015 devenir, selon l'Insee, la région française ayant connu depuis 1999 la plus forte croissance de population active : + 12,7 % (France + 2,3 %), après une croissance de 10,3% entre 1990 et (soit une hausse annuelle qui se tasserait de 1,1% à 0,7 %).

La région, et la plupart de ses territoires, ne devraient donc pas connaître la baisse de population attendue en France après 2007.

Si l'on applique cette évolution régionale aux territoires du Pays Corbières et Minervois, en tenant compte de l'évolution générale de population, on aboutit à une hausse de la population active de personnes d'ici 2015 (voir tableau ci-dessous).

Cependant, on note en 1999 un taux d'activité très bas sur l'ensemble du Pays, inférieur de 12 points à celui de la Région.



1999

active

la

1 200

Territoire	1999 (RGP)			2015 (scénario tendanciel)
	Population active totale	taux d'activité	taux de chômage	Population active totale
CC de la contrée de Durban	1 265	37%	20,2%	1 200
CC du Canal du Midi en Minervois	3 669	38%	20,1%	4 300
CC du canton de Lagrasse	1 152	39%	16,3%	1 100
CC de la Région Lézignanaise	7 073	38%	18,3%	7 800
CC du Massif de Mouthoumet	472	38%	18,9%	500
CC des Hautes Corbières	681	36%	20,1%	600
Pays Corbières et Minervois	14 312	38%	18,9%	15 500
Aude	127 253	49%	18,0%	132 400
Languedoc-Roussillon	956 938	50%	18,6%	1 078 700

source : Insee

Il est très délicat d'analyser des données localisées plus récentes que celles du Recensement de 1999.

Il est cependant intéressant de prendre en compte les premiers résultats des enquêtes 2004 et 2005 de la nouvelle génération du recensement de l'Insee, même si l'on ne peut s'engager à une extrapolation de ces résultats à l'ensemble des communes du Pays ou des Communautés de communes. Rappelons que 38 communes du Pays ont été recensées.

Il en ressort les principaux enseignements suivants (voir tableau ci-dessous) :

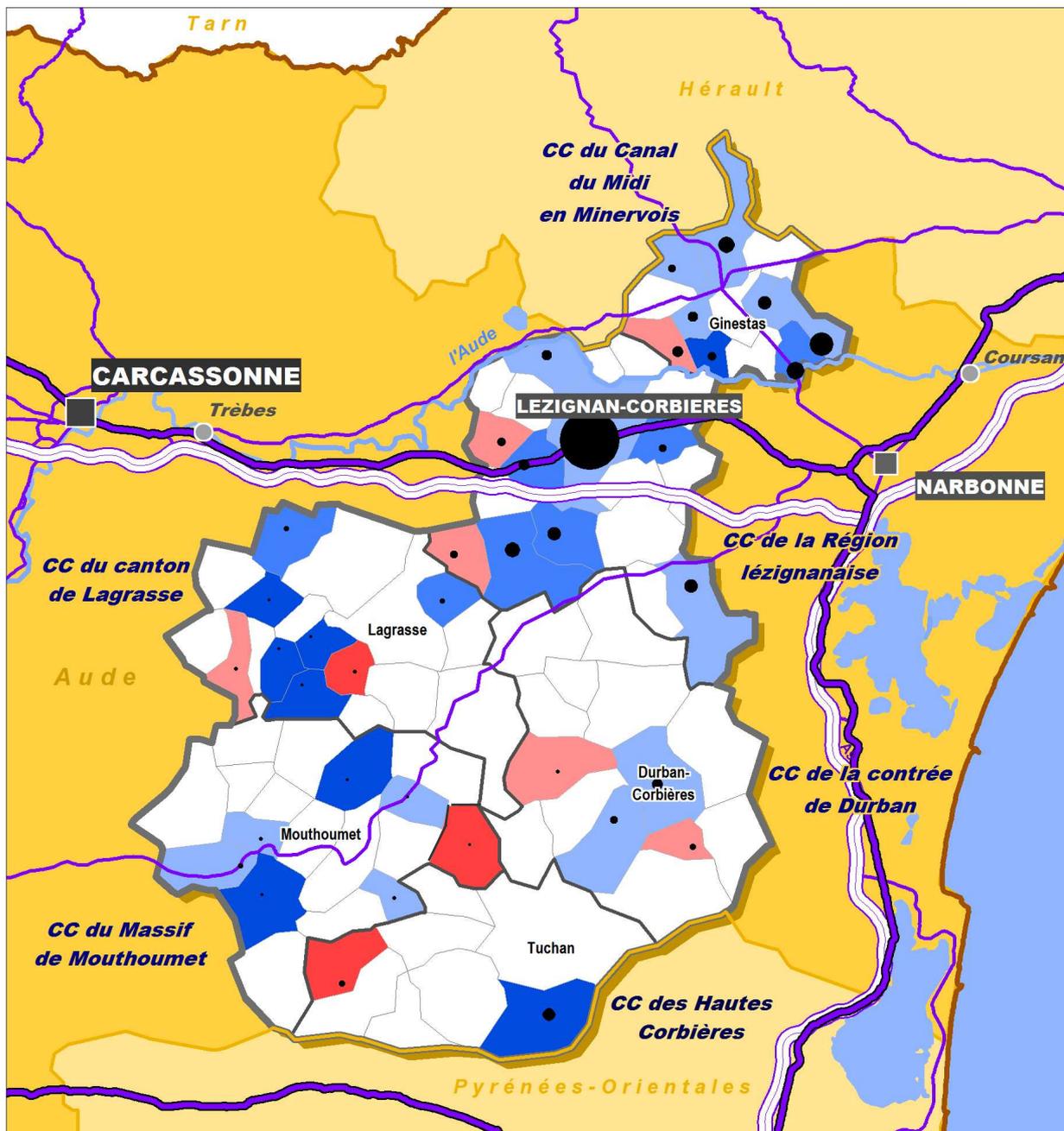
- sur ces communes, la population active a augmenté en moyenne de près de 19 % (alors que la hausse de la population n'atteint que 11,3 %)

- la population active occupée s'est accrue de 23 %
- en conséquence, le taux de chômage (au sens de l'Insee) y a diminué de plus de 3 points (de 19,3 à 16,1 %).

Territoire	Pour les 38 communes recensées en 2004-2005							
	Population active 14-63 ans (2004-2005)	Population active 15-64 ans (1999)	Population active occupée 14-63 ans (2004-2005)	Population active occupée 15-64 ans (1999)	Chômeurs 14-63 ans (2004-2005)	Chômeurs 15-64 ans (1999)	Taux de chômage 2004-2005 (%)	Taux de chômage 1999 (%)
CC de la contrée de Durban	482	397	410	331	72	66	14,9	16,6
CC du Canal du Midi en Minervois	2 858	2 200	2 429	1 773	429	427	15,0	19,4
CC du canton de Lagrasse	306	301	274	246	32	55	10,5	18,3
CC de la Région Lézignanaise	5 592	4 898	4 645	3 956	947	942	16,9	19,2
CC du Massif de Mouthoumet	154	131	135	109	19	22	12,3	16,2
CC des Hautes Corbières	238	196	185	140	53	56	22,6	29,3
Total	9 630	8 123	8 078	6 555	1 552	1 568	16,1	19,3

source : Insee

La carte suivante illustre cette évolution.



10 0 10 20 km

© ARGOS 2006 - fond Igm Géofla

Evolution du taux de chômage entre 1999 et 2004-2005

en points (source Insee RGP)

- de 5 à 19,1
- de 0 à 5
- de -5 à 0
- de -10 à -5
- de -23,8 à -10
- communes non recensées en 2004 ou 2005

Nombre de chômeurs

en 2004-2005 (source Insee)

- 700
- 350
- 70

L'OREF Languedoc-Roussillon a analysé les composantes de la demande d'emploi, à partir du nombre de Demandes d'Emploi Fin de Mois (DEFM) de catégorie 1 au 31/03/05. Les principaux résultats sont les suivants :

part des catégories dans la DEFM cat.1	Département	Région	Pays Corbières et Minervois
Moins de 25 ans	17%	16%	17%
Plus de 50 ans	14%	15%	17%
Chômeurs de longue durée	26%	30%	30%
Femmes	49%	47%	47%
Niveaux Vbis et VI	19%	19%	19%
Niveau V	44%	39%	46%
Niveau IV	20%	19%	19%
Niveau III	17%	22%	15%
Non qualifiés	26%	23%	30%
Total	12 507	116 569	1 376

Source : ANPE, DRTEFP – 31 mars 2005

La composition de la demande d'emploi est globalement similaire entre le Pays et le département. Néanmoins, le Pays est moins bien positionné pour certaines catégories de demandeurs d'emploi :

- les « chômeurs longue durée » et « les plus de 50 ans », avec un taux supérieur de 4 %, et qui rejoint celui de la Région,
- les « non qualifiés », qui dépassent respectivement de 4 % et de 7 % les taux départemental et régional.

2.2 Évolution récente de l'emploi

Hors les données du recensement, l'évolution de l'emploi au niveau local peut être approchée par les données fournies par l'Unédic. La base Unistatis relève annuellement (au 31 décembre) et par commune l'emploi salarié et le nombre d'établissements affiliés à l'assurance chômage.

A noter :

La base Unistatis de l'Unédic recense tout établissement du secteur privé industriel et commercial employant au moins un salarié. Ne sont pas recensés les salariés de l'État (ministères et services extérieurs) et des collectivités locales (région, département et commune), des établissements publics à caractère administratif (Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Imprimerie Nationale, hôpitaux relevant de l'Assistance publique, Offices publics d'HLM, etc.), le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (dont le Crédit agricole), certains établissements liés à l'industrie laitière, des scieries, des coopératives en produits agricoles, des entrepôts de produits agricoles, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les organisations professionnelles et syndicales de l'Agriculture, les gardes et jardiniers, etc.), les employés de maison au service des particuliers cotisant auprès des URSSAF et de l'IRCEM, les salariés des entreprises publiques à caractère industriel et commercial dépendant de l'Etat (entreprises nationales, sociétés d'État, sociétés d'économie mixte d'intérêt national) telles que EDF-GDF, SNCF, RATP, PTT, Air France, France Télécom..., des régies départementales ou communales, des sociétés d'économie mixte dans lesquelles les collectivités locales ont une participation majoritaire. Les dirigeants sont recensés si l'établissement compte au moins un salarié relevant de l'assurance chômage.

De ce fait, nous ne pouvons disposer d'une vision exhaustive de l'évolution de l'emploi. Les données dont nous disposons étant partielles, l'analyse ne concerne que l'emploi salarié privé.

Emploi salarié privé et établissements privés

Au cours des 12 dernières années, l'emploi salarié privé a augmenté de plus de 40 % sur le Pays. Il passe ainsi de 2 840 en 1993 à plus de 4 000 emplois en 2005.

Territoire	Évolution des effectifs salariés entre 1993 et 2005												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CC de la contrée de Durban	108	117	104	115	113	142	146	161	175	203	228	248	264
CC du Canal du Midi en Minervois	483	501	513	521	581	572	607	674	675	682	655	660	642
CC du canton de Lagrasse	92	108	97	85	94	91	124	133	135	118	118	95	101
CC de la Région Lézignanaise	2 039	2 121	2 049	2 208	2 269	2 256	2 385	2 553	2 642	2 685	2 742	2 865	2 886
CC du Massif de Mouthoumet	62	74	72	75	69	80	79	98	109	109	102	101	96
CC des Hautes Corbières	58	64	72	76	88	90	88	97	95	96	84	86	82
Pays Corbières et Minervois	2 842	2 985	2 907	3 080	3 214	3 231	3 429	3 716	3 831	3 893	3 929	4 055	4 071

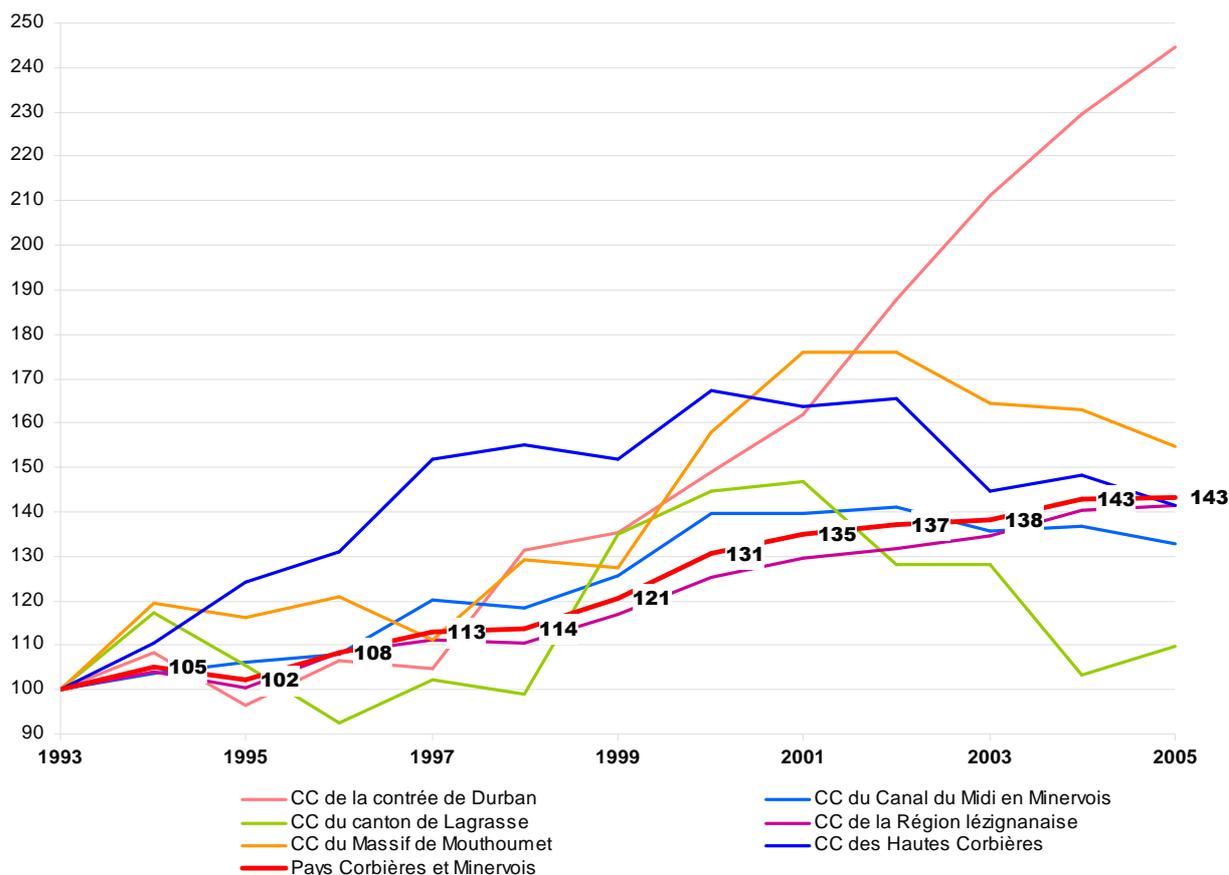
source : Unédic Unistatis

Les rythmes d'évolution varient d'une Communauté de communes à l'autre. Si l'on considère une base 100 pour les effectifs salariés privés au 31/12/93 (voir graphique page suivante), on constate que :

- l'évolution à la hausse est globalement régulière pour l'ensemble du Pays : +1 229 entre 1993 et 2005, soit 43 %
- les communautés de communes de la Région lézignanaise et du Canal du Midi en Minervois participent à 80% à cette hausse pour l'ensemble du Pays, avec 986 emplois de plus sur un total de 1 229, mais on notera que si la hausse est continue pour la communauté de communes de la Région lézignanaise, celle du Canal du Midi en Minervois connaît des fluctuations à la baisse depuis 2002
- la Contrée de Durban multiplie ses effectifs salariés par 2,4, essentiellement dans le secteur des services
- les autres Communautés de communes (Lagrasse, Massif de Mouthoumet et Hautes Corbières) cumulent des effectifs salariés qui croissent de 212 à 279 – la hausse est importante, mais sur des effectifs faibles –, et elles ont connu depuis 2001 ou 2002 une baisse sensible de leurs effectifs salariés, avec une perte cumulée de 60 personnes.

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1993 et 2005

Base 100 en 1993



source : Unédic Unistatis

Ces tendances récentes sont corroborées par l'évolution du nombre d'établissements ayant au moins un salarié relevant de l'assurance chômage (données issues de la même base Unédic – Unistatis).

En augmentant très régulièrement de 512 à 779 établissements, le Pays voit son tissu s'étoffer de plus de 50 % en 12 ans. A noter que le nombre d'établissements sur la Contrée de Durban est multiplié par 2,4, taux identique à celui des effectifs salariés.

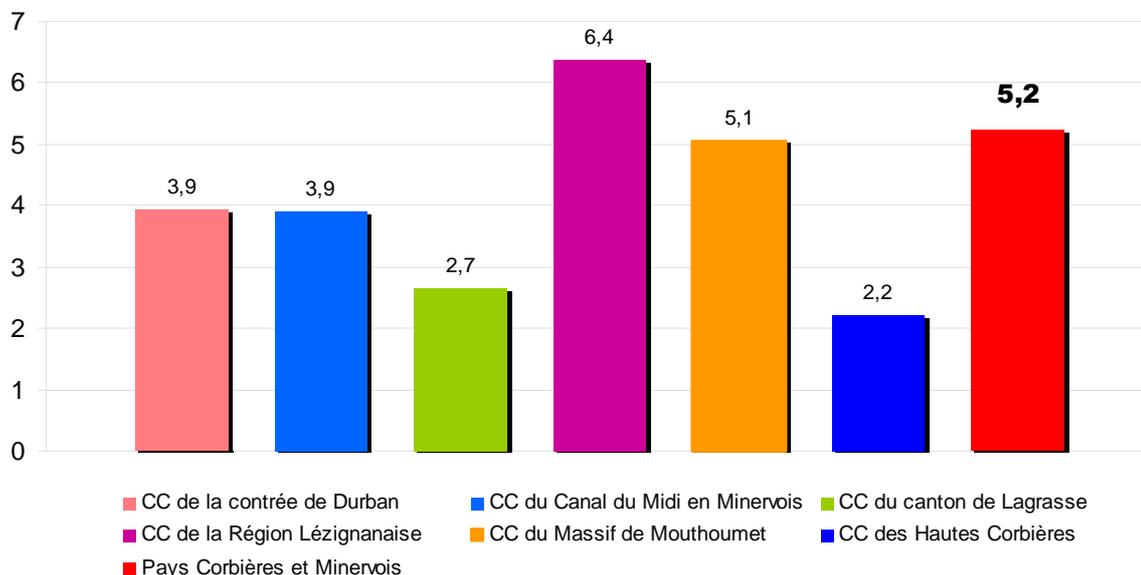
Territoire	Évolution du nombre d'établissements entre 1993 et 2005												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CC de la contrée de Durban	28	27	33	33	39	43	44	51	51	52	58	59	67
CC du Canal du Midi en Minervois	90	97	99	108	119	119	131	137	146	152	154	165	165
CC du canton de Lagrasse	32	40	30	43	43	40	46	45	46	40	43	40	38
CC de la Région Lézignanaise	332	323	334	350	369	373	392	406	410	408	418	427	453
CC du Massif de Mouthoumet	10	13	14	15	16	20	18	20	22	17	16	17	19
CC des Hautes Corbières	20	27	31	32	36	32	33	38	38	37	35	36	37
Pays Corbières et Minervois	512	527	541	581	622	627	664	697	713	706	724	744	779

source : Unédic Unistatis

On notera des différences importantes dans les effectifs moyens des établissements privés. En 2005 (voir graphique ci-dessous), chaque établissement emploie en moyenne 5,2 salariés.

Les établissements de la Communauté de communes de la Région Lézignanaise ont un effectif moyen supérieur (6,4), et on soulignera que pour deux territoires ruraux, la Communauté de communes du Massif de Mouthoumet (19 établissements en 2005, avec une moyenne de 5,1 salariés) et la Communauté de communes du Canal du Midi en Minervois (dont les 165 établissements ont en moyenne 3,9 salariés), l'effectif moyen est relativement élevé.

Entre 1993 et 2005, l'effectif moyen a légèrement baissé sur le Pays Corbières et Minervois (de 5,6 salariés à 5,2). Si la Communauté de communes de la Région Lézignanaise poursuit sa concentration d'activité en augmentant légèrement son effectif salarié moyen (de 6,1 à 6,4), deux autres ont connu une diminution sensible : celle du Canal du Midi en Minervois (de 5,4 à 3,9) et dans une moindre mesure celle du Massif de Mouthoumet (de 6,2 à 5,1).



source : Unédic Unistatis

Le taux d'emploi

Une analyse plus globale, au-delà du seul emploi salarié privé, peut être faite à partir des données du recensement de 1999, les plus récentes disponibles pour le Pays.

La capacité d'un territoire à occuper sa population active est illustrée par le taux d'emploi de ce territoire.

On rappellera ici que la population active comprend les actifs occupés ainsi que les chômeurs. Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois offerts localement, et le nombre d'actifs occupés. Un rapport de 100 indique qu'il y a autant d'emplois que d'actifs (occupés ou non) sur un territoire. Les actifs occupés peuvent cependant travailler sur un autre territoire, tandis que certains emplois peuvent être occupés par des travailleurs résidant sur d'autres territoires. Un rapport supérieur à 100 permet de repérer des pôles d'emplois : villes, bourgs-centres, zones d'activités... Un rapport inférieur à 100 peut montrer des espaces dortoirs ou des espaces reculés (ex. un rapport de 25 indique que l'on ne compte que 25 emplois sur place pour 100 actifs résidents).